

ACCA BOR ET BAR

L'été est arrivé avec son lot de rencontres, de moments de convivialité en famille ou entre amis, l'ensemble des chasseurs souhaite à toutes et à tous de passer de merveilleux moments.

Pour ce qui est de l'actualité de la société de chasse, l'Assemblée Générale annuelle s'est tenu le 23 juin à Bar. L'assemblée est un moment privilégié où chacun peut s'exprimer et décider ensemble des orientations à prendre et des projets à venir.

C'est lors de ces réunions que sont notamment décidés :

- le nombre de gibier de repeuplement à lâcher pour la saison à venir (10 faisans pour ce qui nous concerne).
 - le nombre de gibier à prélever (24 de chevreuils, deux cervidés, et 1 lièvre maximum par chasseur avec la possibilité de le chasser tous les jours d'ouverture de la chasse durant la période autorisée => ouverture du lièvre 01 octobre et fermeture le 3 décembre)
 - le prix des cartes de chasse (50€)
- Ouverture de la saison de chasse le dimanche 10 Septembre.

Merci de réserver la date du : **3 septembre** à la salle des fêtes pour le **repas de la chasse**. Réservations souhaitées à la mairie au 05 65 65 81 58 ou auprès de Jean-Pierre au 05 65 65 82 67.

**Les bénévoles, petits et grands
sont attendus
pour les premiers préparatifs
des fêtes
(mise en place du plancher, éclairage...)
Mercredi 12 juillet
16 h à bar**

TRAIT D'UNION N°75



Mairie de Bor et Bar: 05 65 65 81 58
www.bor-et-bar.fr
mairie-de-bor-et-bar@wanadoo.fr

JUILLET 2017

Le mot du maire

Nous voilà déjà en été, le mois de juillet vient de débiter et les vacanciers commencent à arriver, nous leur souhaitons la bienvenue dans notre village. Nous souhaitons aussi de très bonnes vacances à tous les habitants.

Comme chaque année, nos associations communales se mobilisent pour la préparation des différentes animations du village: Raid des lacets du Viaur, Festi'Bar, fête du foyer rural, randonnées et repas des voisins.....

Je vous invite à venir nombreux participer à ces moments de convivialité, vous pouvez vous joindre à l'organisation des festivités, les bénévoles sont les bienvenus et attendus par les différentes organisations.

Cette année encore un large éventail d'animations pour que l'été soit une fête!!!!

Bonnes vacances à tous



AU CONSEIL MUNICIPAL

Le conseil Municipal:

- A voté les comptes administratifs de l'exercice 2016.
- A approuvé les comptes de gestion 2016.
- A voté le taux des taxes d'habitation, foncier bâti et non bâti.
- A voté les budgets primitifs 2017.
- A accepté la proposition de mise à disposition du service communautaire d'instruction des actes et autorisations d'urbanisme.
- A approuvé la modification des compétences de la Communauté de Communes du Grand Villefranchois en ce qui concerne l'enseignement supérieur.
- A décidé d'appliquer la revalorisation de 1,39 % à la redevance d'occupation du domaine public pour les ouvrages des réseaux de distribution d'électricité.
- A approuvé les statuts du syndicat mixte des eaux du Lévezou Ségala de 2017
- A donné un avis favorable à l'extension du périmètre de compétence du Syndicat Mixte Des Eaux du Lévezou Ségala au territoire du Sivu Ginals Castanet Verfeil sur Seye.
- A réalisé un plan de désherbage, opération zéro phyto.
- A acheté un four et deux lave-vaisselle pour les gîtes de Bor.
- A acheté un poste à soudeuse, un masque de protection et un rabot pour l'atelier municipal.
- A approuvé le plan de financement pour les travaux de voirie 2017.
- A demandé la subvention pour des travaux assainissement de 2017.
- A signé le renouvellement de la convention entre la commune et le service de l'Etat.
- A revu les conditions de location de la salle des fêtes.
- A revu les indemnités de gardiennage des églises.
- A décidé de procéder à l'acquisition des aménagements apportés par Mlle Jessica Davy au logement T2 suite à son préavis de résiliation.
- A approuvé le bail de location du T2 à Melle Justine Lourdel

UNE AIDE POUR REHABILITER VOTRE INSTALLATION D'ASSAINISSEMENT AUTONOME

Pour aider les propriétaires à rénover leur système d'assainissement non collectif se trouvant en non-conformité et présentant un risque sanitaire, l'Agence de l'eau Adour-Garonne attribue une subvention forfaitaire de 4 200 €, sans dépasser 80 % du montant total des travaux.

Pour bénéficier de cette subvention, vous devez remplir a minima les conditions suivantes: l'installation existante date d'avant 1996, être propriétaire depuis une date antérieure au 1 er janvier 2011, être propriétaire occupant.

L'habitation ne doit pas être située dans une zone future d'assainissement collectif.

Les propriétaires intéressés peuvent retirer un dossier de demande auprès de la Communauté de Communes du Grand Villefranchois, au sein du service public d'assainissement non collectif (SPANC), qui coordonnera toutes les démarches avec l'Agence de l'Eau Adour-Garonne.

Attention pour l'année 2017, les soixante premiers dossiers complets seront retenus.

Coordonnées du SPANC

Mme Anne Marie Medal: 05 65 65 0818

Adresse mail: anne-marie.medal@cc-villefranchois.fr

Mme Stéphanie Pernou: 05 65 65 10 18

Adresse mail: stephanie.pernou@gmail.com



Canton : *Aveyron et Tarn*

Nom des habitants :
Les Barois

Nombre d'habitants :
196 habitants

Superficie de la commune :
12,9 km²

Densité : **15 hab/km²**

Altitude :
172 m (Mini) – 528 m (Maxi)

Aménagements :
**Agence postale, Biblio-
thèque, Gîte d'étape,
Gîte communal**

En limite du Tarn et du Tarn et Garonne, le village est séparé en deux : Bor en haut et Bar en bas.

Bor et Bar domine la Vallée du Viaur, environnement préservé dans un calme exceptionnel. De très belles randonnées, baignade, escalade... à pratiquer en famille ou entre amis !

Venez découvrir

- Les nombreux sentiers de randonnées
- Les églises Saint-Pierre-et-Saint-Paul et Notre Dame de Bar
- Le pont
- Les ruines du château de Bar

- Concert lors du Festi'Bar
- Place de l'église de Bar
- Vue de Bar

Venez profiter

- Via Ferrata
- Escalade
- Baignade et Canoë
- Atelier de reliure
- Stage de yoga, Stage bien-être
- Camping du Gourpassou

Animations :

- Festi'Bar en Juillet,
- Course des lacets du Viaur,
- Fête du village en août
- Randonnée en septembre

La Mairie

Bar, 12270 Bor et Bar
Tél. 05 65 65 81 58
mairie-de-bor-et-bar@wanadoo.fr
www.bor-et-bar.fr

Lundi, mardi, jeudi, vendredi :
9h-12h / 13h-17h
Mercredi et samedi : 8h-12h





REGLEMENT D'UTILISATION DE LA SALLE DES FETES DE BOR ET BAR

La capacité maximale de la salle est de 100 personnes.

La salle et la cuisine sont prêtées gratuitement aux différentes associations communales pour les réunions et manifestations qu'elles organisent. Pour une bonne gestion, elles devront toutefois en faire la demande au minimum 15 jours avant au secrétariat de mairie.

Une attestation d'assurance responsabilité civile sera demandée à tout utilisateur de la salle des fêtes. Elle devra obligatoirement être produite au plus tard à la remise des clefs.

Pour les particuliers et les associations extérieurs à la commune, une participation aux frais de fonctionnement d'un montant de 50 € pour la salle et de 50 € pour la cuisine sera demandée par journée de location. Un versement équivalent à la moitié du montant de la location sera demandé à la réservation et ne sera restitué qu'en cas d'annulation survenant au moins 15 jours avant la date pour laquelle la salle a été réservée. Une caution de 200 € sera demandée à la remise des clefs et restituée après état des lieux. Au cas où des dégâts seraient constatés, les frais de réparation ou de nettoyage seront déduits de la caution.

Ces tarifs comprennent chacun un forfait de 30 kilowatts, au-delà le kilowatt sera facturé 0,15 € .

Les index du compteur électrique seront relevés en présence du locataire en début et en fin de location (remise et restitution des clefs).

Pour la location de la sono, le tarif est fixé à 50 € par jour et le montant de la caution est de 2 000 €.

Un état des lieux sera effectué avant et après chaque location.

En cas de location des cuisines, le locataire devra préciser à l'avance et par dizaine le nombre de couverts et de verres qu'il désire emprunter.

Après chaque utilisation, la salle et la cuisine devront être laissées immédiatement en bon état de propreté. Toutefois, pour les manifestations plus importantes, un délai de 24 H sera accordé pour le nettoyage (quine, repas, ...). Si les locaux ne sont pas rendus propres le ménage sera facturé au locataire soit 30 € pour la salle et 50 € pour la cuisine.

Les débris et balayures devront être déposés dans les containers poubelles à la sortie du village.

Les utilisateurs sont invités à faire part de leurs suggestions et remarques éventuelles par écrit.

En vue de conserver la salle ainsi que ses abords propres et en bon état, veuillez respecter ce règlement.

CONSIGNES

Après l'ouverture ou la fermeture des volets roulants, appuyer sur le bouton central pour la mise en sécurité des moteurs.

Eteindre les lumières et le chauffage, débrancher tous les appareils électriques, (frigos, lave-vaisselle) et laisser les portes de ceux-ci ouvertes.

Les utilisateurs sont invités à effectuer le tri sélectif.

Lieux et horaires des messes

Dimanches et Fêtes

JUILLET 2017					
Samedi 1	18 h 30	NAJAC	Dimanche 2	9 h 30	LESCURE
				11 h 00	LA FOUILLADE
Samedi 8	16 h 00	N-DAME LAVAL	Dimanche 9	11 h 00	LA FOUILLADE (Fête votive)
	18 h 30	NAJAC			
Samedi 15	18 h 30	NAJAC	Dimanche 16	9 h 30	ST SALVADOU
				11 h 00	LA FOUILLADE
Samedi 22	18 h 30	NAJAC	Dimanche 23	9 h 30	BOR
				11 h 00	LA FOUILLADE
Samedi 29	18 h 30	NAJAC	Dimanche 30	9 h 30	SANVENSA (Fête votive)
				11 h 00	LA FOUILLADE
AOÛT 2017					
Samedi 5	18 h 30	NAJAC	Dimanche 6	9 h 30	ST ANDRE (Fête votive)
				11 h 00	MORLHON (Fête votive)
				11 h 00	LA FOUILLADE
Samedi 12	18 h 30	NAJAC	Dimanche 13	9 h 30	ST SALVADOU (Fête votive)
				11 h 00	LA FOUILLADE
FÊTE DE L'ASSOMPTION					
Lundi 14	18 h 30	NAJAC	Mardi 15	9 h 30	LESCURE-JAOUL Fête votive
				11 h 00	LA FOUILLADE
Samedi 19	18 h 30	NAJAC	Dimanche 20	9 h 30	LUNAC
				11 h 00	LA FOUILLADE
Samedi 26	18 h 30	NAJAC	Dimanche 27	9 h 30	BAR
				11 h 00	LA FOUILLADE

Carnet noir:

- Mr Octave Albar le 13 avril 2017
- Mr Urbain Pomiés le 15 mai 2017
- Mr Max Deynoux le 18 juin 2017

FOYER RURAL

Village en fête

N'oubliez pas la date du samedi 12 août , c'est la fête à Bor et Bar!!!! Organisée par le foyer rural.

Bal gratuit avec Véronique Pomiés et son orchestre qui vous inviteront à danser jusqu'à tard dans la nuit.

L'équipe du foyer rural aidé de nombreux bénévoles vous serviront avec le sourire des frites croustillantes et des saucisses grillées à point par les spécialistes de l'équipe. Comme d'habitude chacun peut confectionner son menu, selon ses goûts, sa faim...

L'après midi à partir de 14 h débutera un concours de pétanque sur les lieux ombragés autour du village.

A quand le voyage?

On vous l'avait annoncé pour le courant juin et il n'a pu avoir lieu.

Le musée de l'aérospatiale affichait complet et ne pouvait nous accueillir à cette période.

Il a donc été retardé au 7 octobre période plus calme et plus agréable pour la visite guidée.

Prévoir de s'inscrire au plus tard le 15 septembre, date butoir pour une bonne organisation.

Inscriptions au 05 65 65 74 09 ou au 05 65 65 65 84 08

N'hésitez pas à inviter autour de vous, amis, parents, pour obtenir un nombre suffisant afin de permettre sa réalisation.

Déroulement de la journée:

- Visite du musée de l'aérospatiale.
- Restauration
- Visite du zoo de Plaisance du Touch.

CONCERT ORGUE ET FLÛTE TRAVERSIERE

22 juillet 2017 à 20 h 30
Eglise Notre Dame de Bar

Avec Jean Luc Fricou professeur d'écriture à Caen
Julia Jeanne-Bianchi professeur de flûte traversière à Venois

DIMANCHE 10 SEPTEMBRE

RANDONNEE PEDESTRE



Café/ Fouace offert à partir de 8 h 30
Départ 9 h (terrain de foot de Bar)
Pique nique tiré du sac / Apéro offert
Apportez vos propres gobelets SVP



Exposition Ephémère

Lors de la fête du 12 août 2017 de 18 h à 22 h

Sont les bienvenues les œuvres de chaque personne qui désire s'exprimer par la peinture sur:

- Le lever du jour, le coucher de soleil, la nuit.
- Les fleurs des champs et tout spécialement les ombellifères: carottes sauvages, angélique, cumin des prés, achillées, fenouil. (En référence à la très belle exposition des œuvres de Dom Robert à l'Abbaye d' En Calcat à Dourgne)

Les enfants ont déjà proposé de très belles œuvres l'an dernier, chaque œuvre peut être accompagnée d'un poème ou d'un texte court.

Les œuvres sont à déposer à la mairie, au plus tard une semaine avant l'exposition.

Pour plus de renseignements vous pouvez appeler Patricia Davy à la mairie ou Yvonne Garond au 05 65 65 73 26.

COMITE DES JEUNES

Les lacets du Viaur, un circuit entre nature et trail.

Les lacets du Viaur succèdent à la course des remparts organisée à quatre reprises à Najac ! C'est vendredi 14 juillet 2017, dans le cadre magnifique de la vallée du Viaur, que le départ de la course sera donné. Après avoir créé une association Aveyron Sport Evènement, Régis Lacombe et ses acolytes vous proposent deux tout nouveaux parcours autour du village de BAR, dans le cadre magnifique de la vallée du Viaur. La journée commencera à 17h30, les organisateurs ont pensé aux plus jeunes, un parcours d'environ 1300 mètres les conduira autour des vestiges du château du village de Bar. A 18 heures 30, place aux courses des as ! Deux circuits entre nature et trail de 10 kilomètres et 15 kilomètres attendent de très nombreux coureurs. Ils se dirigeront par des chemins vers le château, pour un petit tour de "chauffe", avant de plonger dans la vallée du Viaur et son site d'escalade. Le ruisseau de la mine les ramènera au hameau de Pradines. Un peu de hauteur en remontant vers Bor, et le chemin des vignes... Les plus endurant chemineront vers Ramau-dez et le roc de Bourène avant de rejoindre le hameau de Laurélie. Le 10 kilomètres se terminera en redescendant un sentier surplombant le village, vue magnifique assurée. Les coureurs du 15 kilomètres retrouveront les berges du Viaur, le camping du Gourpassou et rejoindront le village et la ligne d'arrivée en empruntant le sentier du Roc del Gorb...



INFORMATIONS / INSCRIPTIONS 06 83 16 91 26 / 06 10 74 58 69
www.aveyronsportevenement.com

Oyez oyez, voici la programmation officielle du FESTI'BAR 2017.



VENDREDI 14 JUILLET :

- COURSE NATURE / TRAIL - "LES LACETS DU VIAUR"

Qu'es aquo ? Plus qu'une course, une fête !

- COURSES ADULTES :

2 parcours 10 et 15 km - TARIF : 10 €

- COURSES ENFANTS :

1 seul et même parcours - GRATUIT

DÉPART DES COURSES ADULTES À 18h30

DÉPART DES COURSES ENFANTS À 18h15

- PROGRAMME

- 16h30 : Inscription sur place
- 18h15 : Départ course enfants GRATUITE (1000 m)
- 18h30 : Départ courses 10 et 15 km
- 20h00 : Apéritif offert par la municipalité
- 20h30 : Remise des prix
- 21h00 : Concerts et restauration

T-SHIRT pour chaque participant

COUPE et LOT pour le 1er de chaque catégorie

TOMBOLA pour TOUS les coureurs

BUVETTE ET RESTAURATION SUR PLACE : SAUCISSE/FRITES et GLACES

SOIRÉE CONCERT AVEC 4 GROUPES !

PARKING ET DOUCHES

INFORMATIONS/INSCRIPTIONS :

06.83.16.91.26 / 06.10.74.58.69 ou [sur www.aveyronsportevenement.com](http://www.aveyronsportevenement.com)

CÔTÉ FESTI'BAR LE VENDREDI 14 JUILLET AU SOIR :

- **4 groupes** seront présents pour le plaisir de vos oreilles, du FREAK BLUES jusqu'au ROCK ACOUSTIQUE, en passant par des CHANSONS VIVANTES pour finir par un MIX À FOISON... Il y en aura pour tous les goûts et tous les styles, impossible pour vous de ne y pas trouver votre bonheur !

**THE SUMMER REBELLION - FREAK BLUES
LES IDIOTS - ROCK ACOUSTIQUE
ZOÉ SUR LE PAVÉ - CHANSONS VIVANTES
THE FALSE FOX - MIX À FOISON**

- VOUS TROUVEREZ ÉGALEMENT DE QUOI VOUS DÉSALTÉRER ET VOUS RASSASIER EN ALLANT FAIRE UN TOUR DU CÔTÉ DE LA BUVETTE ET DU PRÉAU OÙ NOUS VOUS PROPOSERONS DES **SAUCISSES GRILLÉES/FRITES et DES GLACES**.
- **VERS 01H00**, LA TRADITIONNELLE SOUPE AU FROMAGE DU COMITÉ SERA SERVIE, AVIS AUX AMATRICES ET AUX AMATEURS !
- **CAMPING POSSIBLE SUR PLACE / FESTI'DODO** - AMENEZ DONC VOS TOILES DE TENTE, SACS DE COUCHAGE OU AUTRES ...
- **PAF LIBRE** (MAIS NÉCESSAIRE !)

SAMEDI 15 JUILLET :

- **À partir de 14H00**, le boulodrome international de BOR-ET-BAR accueillera les pétanqueurs et pétanqueuses du cru, pour la cuvée 2017 de son concours en doublette.

- **Qui dit nouvelle édition, dit nouveauté !** Cette année c'est donc Jean-François MEZY et son orchestre qui viendront enflammer le parquet de la piste de danse !
- **À BOIRE ET À MANGER !** Vous trouverez de quoi satisfaire vos papilles avec le buffet de produits de pays proposé par les producteurs locaux des 4 VILLAGES. Enfin pour satisfaire votre soif de fiesta vous pourrez venir faire un tour du côté de la buvette où vous trouverez tout ce qu'il vous faudra pour vous désaltérer !

LE COMITÉ VOUS ATTEND NOMBREUSES ET NOMBREUX, VOUS LES FESTI'BAROISES ET FESTI'BAROIS POUR FAIRE LA FÊTE ET S'AMUSER TOUS ENSEMBLE !

ENFIN, N'OUBLIEZ PAS DE PARTAGER LA NOUVELLE AUTOUR DE VOUS AFIN QU'ELLE SOIT CONNUE DU PLUS GRAND NOMBRE CAR PLUS ON EST DE FOUS PLUS ON RIT ! (DEVISE DU FESTI'BAROIS)

AL COP QUE VÉ !

L'équipe du comité !